



HAL
open science

Retours sur capital(e). Socialiser les émigré×e×s au retour

Hugo Bréant

► **To cite this version:**

Hugo Bréant. Retours sur capital(e). Socialiser les émigré×e×s au retour. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 2018, 5 (225), pp.54-66. 10.3917/arss.225.0054 . halshs-02079910

HAL Id: halshs-02079910

<https://shs.hal.science/halshs-02079910v1>

Submitted on 31 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RETOURS SUR CAPITAL(E) Socialiser les émigré·e·s au retour Hugo Bréant

Le Seuil | « Actes de la recherche en sciences sociales »

2018/5 N° 225 | pages 54 à 66

ISSN 0335-5322

ISBN 9782021410488

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2018-5-page-54.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

© Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



LOMÉ, Togo, 2010.

Retours sur capital(e)

Socialiser les émigré·e·s au retour

Le « projet initial » des émigré·e·s pionnier·ère·s, qui consistait, dans le cadre des mobilités africaines postcoloniales en France, à « revenir au “pays” » pour « s’inscrire, là-bas, dans un processus de mobilité sociale ascendante¹ », aurait progressivement été abandonné à mesure que les séjours sur le territoire d’accueil se prolongeaient. La sociologie de l’immigration, transformée au fil des décennies en une sociologie de l’intégration, a largement décrit le passage de « migrations de maintien » à des « migrations de rupture ». Pour les premier·ères·s émigré·e·s issu·e·s du monde rural, devenu·e·s des ouvrier·ère·s, mais aussi parallèlement pour les étudiant·e·s², la France était « l’espace vécu » de la vie quotidienne, mais le pays d’origine demeurait « l’espace investi », celui dans « dans lequel sont censés s’incarner les objectifs visés³ ». Au gré des installations, les destins sociaux semblent désormais davantage envisagés dans le pays d’accueil, à la fois pour

soi et pour les générations suivantes, faisant ainsi converger espaces vécu et investi.

L’une des explications couramment avancées pour expliquer la faiblesse des retours dans le pays d’origine réside dans l’affaiblissement des liens sociaux nécessaires à ces réinstallations. Dans une enquête de l’OCDE, les auteurs indiquaient que les émigré·e·s pâtissent d’un « effet de déconnexion avec le marché du travail⁴ ». Pour étayer leurs propos sur ce « mythe du retour », ce « définitif vécu avec l’intense sentiment du provisoire⁵ », devenu l’un des présupposés centraux de leurs enquêtes⁶, plusieurs sociologues ont fait valoir que les « anciens migrants sont souvent déconnectés des réseaux locaux⁷ » ou encore que le réseau social des émigré·e·s âgé·e·s tend à « se confondre avec le cimetière du village⁸ ». Quand les liens de confiance s’affaiblissent à distance, ce capital social serait progressivement remplacé par de nouvelles relations sociales dans

le pays de résidence⁹. Ces constats peuvent en partie s’observer au sein de familles modestes, qui ont connu une forte dispersion, et dans lesquelles les relations d’interconnaissance sont matériellement difficiles à maintenir. Mais cette approche devenue classique semble pourtant pouvoir être dépassée.

À partir d’une enquête empirique menée dans deux pays africains, cet article propose une relecture des migrations de retour qui démontre d’une part que ces réinstallations ne se sont jamais interrompues, bien au contraire, et d’autre part que le capital social est au cœur des logiques du retour. Le capital social étant ici entendu, au sens de Pierre Bourdieu, comme « l’ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d’un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d’interconnaissance et d’inter-reconnaissance¹⁰ », nous montrerons le rôle qu’il peut tenir dans l’investissement des migrant·e·s dans ces réinstallations. En effet, cette

1. Mar Fall, *Le Destin des Africains noirs en France. Discriminations, assimilation, repli communautaire*, Paris, L’Harmattan, 2005, p. 75.

2. Près de la moitié des étudiant·e·s maghrébin·e·s se serait installée en France au terme des études. Voir Bruno Laffort, « Le mythe du retour », *Hommes & migrations*, 1253, 2005, p. 105-116.

3. Paul-André Rosental, « Maintien/rupture : un nouveau couple pour l’analyse des

migrations », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 45(6), 1990, p. 1403-1431 et en particulier p. 1408.

4. Jean-Christophe Dumont et Gilles Spielvogel, « Partie III. Les migrations de retour : un nouveau regard », in *Perspectives des migrations internationales*, Paris, Éd. de l’OCDE, 2008, p. 181-246 et en particulier p. 223.

5. Abdelmalek Sayad, « Y a-t-il une sociologie du droit de l’immigration ? », in Abdelmalek Sayad, *Le Droit et les immigrés*, Aix-en-

Provence, Édisud, 1983, p. 98-104 et en particulier p. 100.

6. Maryse Tripiet, « L’immigré, analyseur de la société (note critique) », *Terrains & travaux*, 7, 2004, p. 173-185 et en particulier p. 175-176.

7. Fanny Schaeffer, « Mythe du retour et réalité de l’entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ? », *Revue européenne des migrations internationales*, 17(1), 2001, p. 165-176 et en particulier p. 169.

8. Atmane Aggoun, « Espace familial, exil et retours d’exil », *Hommes & migrations*, 1236, 2002, p. 6-13 et en particulier p. 6.

9. James P. Lesage et Christina L. Ha, “The impact of migration on social capital: do migrants take their bowling balls with them?”, *Growth and Change*, 43(1), 2012, p. 1-26.

10. Pierre Bourdieu, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 1980, p. 2-3.

enquête auprès d'émigré·e·s de retour africain·e·s démontre que même dans le cas où les émigré·e·s ne reviennent pas dans leur pays d'origine pour entretenir leurs anciennes sociabilités ou établir de nouvelles relations¹¹, elles et ils peuvent disposer d'une forme de capital social conservé en leur absence. Ces relations les plus durables, nouées au sein de l'entourage familial et amical, demeurent capitales pour expliquer les contrastes dans les réinstallations.

Mais face à ce phénomène migratoire qui se joue à la frontière de plusieurs espaces sociaux nationaux, nous prolongerons les apports de cette définition initiale. En adoptant une « définition typiquement fonctionnaliste » du capital social en migration¹², considéré comme un stock de relations sociales qu'il s'agit d'accumuler pour accéder à des ressources informationnelles et pratiques qui facilitent le retour, on laisse dans l'ombre la dimension socialisatrice de ce capital. Ce capital relationnel est profondément intriqué avec d'autres types de capitaux, économiques et scolaires notamment. S'il peut venir multiplier les effets de ces ressources pendant la réinstallation, ou au contraire en compenser l'absence¹³, le capital social semble bien avant cela jouer un rôle déterminant dans sa capacité à socialiser les émigré·e·s, à forger des dispositions durables à la réinstallation, et ainsi à rendre tangible le retour. La réinstallation ne saurait se résumer à une volonté initiale, plus ou moins maintenue en son for intérieur. Elle est une possibilité sociale produite par l'entourage des migrant·e·s, et d'autant plus fortement entretenue que ce capital social marqué par des liens affectifs familiaux est investi d'un fort poids symbolique.

Penser des migrations de retour inégalitaires

D'après Abdelmalek Sayad, les pouvoirs publics eux-mêmes considéraient que les aspirations de ces individus « de passage » devaient être dirigées vers leur société d'origine¹⁴. Mais depuis les années 1930, les dispositifs d'incitation et d'aides matérielles au retour, qui concernaient d'abord les travailleur·euse·s immigré·e·s, puis les immigré·e·s en situation irrégulière, « sont loin d'avoir comblé les espoirs de leurs promoteurs¹⁵ ». En miroir, du côté des États d'origine, les « pratiques d'indifférence ou d'abstention à l'égard des expatrié·e·s se muèrent progressivement en politique d'attention », mais ont été abandonnées dès les années 1980, sous la pression des politiques d'ajustements structurels¹⁶. Logiques sociales et politiques ont longtemps convergé pour faire des migrations de retour un aboutissement moins probable des parcours migratoires des premières générations d'immigré·e·s. Les migrations de retour se sont progressivement muées en un impensé académique, et la persistance des intentions de réinstallation est dès lors devenue un outil permettant de saisir les appartenances ressenties et de dresser les contours des processus d'intégration à l'œuvre¹⁷.

Des migrations de retour anciennes et en expansion

Malgré la place relativement marginale qui a été historiquement réservée aux migrations de retour par la recherche qualitative française, plusieurs programmes de recherches collectives ont réinvesti cet objet

au tournant des années 2000¹⁸. Ce renouvellement des thématiques s'est effectué à la faveur de l'émergence d'une approche transnationale des pratiques de mobilités¹⁹. Résolument inscrites dans une démarche quantitative, ces études ont démontré que ces retours invisibilisés sont en réalité anciens²⁰, et qu'ils sont désormais en hausse.

En 2015, une enquête statistique de l'Insee sur les immigré·e·s en France est venue légitimer l'intérêt encore timide que la recherche porte à ce sujet. L'institut constate ainsi que les retours se sont rapidement accrues ces dernières années : en 2006, 29 000 immigré·e·s avaient quitté le territoire français pour leur pays d'origine, alors qu'à peine dix ans plus tard, ils étaient trois fois plus nombreux²¹. D'après l'Insee, ces flux sont constitués à la fois « d'étudiants étrangers quittant la France à la fin de leurs études, de départs à l'issue d'une période d'emploi de quelques années ou encore de retours au pays au moment de la retraite²² ». Autrement dit, le retour semble concerner des immigré·e·s aux profils migratoires divers.

Cette augmentation des retours pourrait s'expliquer par un contexte de crise économique et de multiplication des signes d'une xénophobie tout à la fois élitaire et populaire. Ces motivations constituent d'ailleurs des registres de justification des retours régulièrement évoqués en entretien, « ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles en soient systématiquement la cause²³ ». Même en présence de ces éléments déclencheurs contextuels, les retours ne s'avèrent pas massifs et généralisés²⁴. Par la comparaison entre émigré·e·s et émigré·e·s

11. Dans notre population d'enquête, celles et ceux qui sont revenu·e·s plusieurs fois par an, ou au moins tous les ans, sont d'ailleurs minoritaires (16 %).

12. Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, 1979, p. 3-6.

13. Remi Lenoir, « Capital social et habitus mondain. Formes et états du capital social dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », *Sociologie*, 7(3), 2016, p. 281-299 et en particulier p. 292.

14. Abdelmalek Sayad, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, t. 1 : *L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, 2006.

15. Charles Condaminé, « Migrations et coopérations internationales : intégration ou

exclusion ? », *Politique africaine*, 71, 1998, p. 75-90 et en particulier p. 85.

16. Stéphane Dufoix, Carine Guerassimoff et Anne de Tinguay (dir.), *Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 27.

17. Francesco P. Cerase, « Expectations and reality: a case study of return migration from the United States to Southern Italy », *International Migration Review*, 8(2), 1974, p. 245-262.

18. Les projets MIREM (Migration de retour au Maghreb), financé par l'Institut universitaire européen et la Commission européenne ; MAFE (Migrations entre l'Afrique et l'Europe) initié par l'Ined ; PREMIG (Possibilities and Realities of Return Migration), accompagné

par le Peace Research Institute d'Oslo.

19. Jørgen Carling et Marta Bivand Erdal, « Return migration and transnationalism: how are the two connected? », *International Migration*, 52(6), 2014, p. 2-12.

20. François Zamora et André Lebon, « Combien d'étrangers ont quitté la France entre 1975 et 1982 ? », *Revue européenne des migrations internationales*, 1(1), 1985, p. 67-80.

21. Si nombre de chercheur·euse·s pionnier·ère·s ont très tôt déploré le manque de statistiques disponibles, les retours continuent à être estimés à partir de la seule analyse des soldes migratoires. Voir Russell King, « Return migration: a neglected aspect of population geography », *Area*, 10(3), 1978,

p. 175-182.

22. Chantal Brutel, « L'analyse des flux migratoires entre la France et l'étranger entre 2006 et 2013. Un accroissement des mobilités », *Insee Analyses*, 22, 2015, p. 1-4 et en particulier p. 2.

23. Paul-André Rosental, « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, 104, 2002, p. 145-160 et en particulier p. 154.

24. Anzelika Zaiceva et Klaus F. Zimmermann, « Returning home at times of trouble? Return migration of EU enlargement migrants during the crisis », in Martin Kahanec et Klaus F. Zimmermann (dir.), *Labor Migration, EU Enlargement, and the Great Recession*, Berlin, Springer, 2016, p. 397-418.

de retour²⁵, cette recherche fait apparaître d'autres logiques explicatives dans lesquelles les liens sociaux tiennent une place centrale.

Un rapport consensuel à la réinstallation

Mes recherches interrogent l'articulation des mobilités spatiales et sociales dans les parcours biographiques d'émigré·e·s des Comores et du Togo²⁶. Dans ces deux anciennes colonies, la France métropolitaine constitue toujours un pôle central des géographies migratoires²⁷. Ces deux pays constituent des idéaux-types opposés de migrations engagées pendant la période coloniale, et poursuivies après la décolonisation (1960 au Togo, 1975 aux Comores) : une migration togolaise souvent qualifiée, une migration comorienne largement populaire. Mais à mesure que la dispersion intergénérationnelle s'est accrue dans les milieux populaires, les « stratégies d'investissement économique » dans la mobilité spatiale se sont progressivement accompagnées de « stratégies éducatives²⁸ », même en bas de l'échelle sociale²⁹. Les catégories supérieures ont commencé à réorienter leurs émigrations vers des pays anglo-saxons, afin de maintenir une certaine distance symbolique dans la nature des études envisagées et des diplômes obtenus.

Quelles que soient les motivations des départs, qui apparaissent bien plus enchevêtrées que le cloisonnement de catégories de migrations « économique », « politique », « familiale » ou « étudiante » ne le laissent penser, les récits recueillis auprès de 104 émigré·e·s révèlent l'existence d'un rapport très consensuel au retour. Les entretiens menés auprès d'individus âgés de 20 à 74 ans, ayant des niveaux de scolarisation très variés, devenus employés (27 %), ouvrier·ère·s (20 %), étudiant·e·s (16 %) ou cadres (13 %) en immigration, démontrent que ces femmes (33 %) et ces hommes

(67 %) aspirent très majoritairement à revenir : 76 % des émigré·e·s enquêté·e·s envisagent une réinstallation et très peu d'individus avancent spontanément qu'ils n'ont aucune intention de revenir (14 % des enquêté·e·s)³⁰.

Mais loin d'être seulement évoquées, comme une réminiscence du caractère fondamentalement provisoire de la condition immigrée, les intentions de retour donnent lieu à des réinstallations effectives, qui ont pu être ethnographiées auprès de 63 émigré·e·s de retour et de dix émigré·e·s en train de se réinstaller. Ces 73 cas de personnes âgées de 21 à 76 ans ont conforté la forte accélération générale de ces retours durant les 15 dernières années.

Des expériences de retour socialement contrastées

Pour mieux saisir les trajectoires individuelles d'émigration, et ainsi questionner cette irréversibilité de l'immigration et enquêter sur les éventuelles migrations de retour, j'ai mené des enquêtes de terrain qualitatives dans plusieurs villes, à la fois au Togo (2010), aux Comores (2012) et en France (2009-2017). Afin de « déshomogénéiser » le groupe des migrant·e·s, comme appelle à le faire l'historienne Nancy Green³¹, et d'appuyer l'hypothèse d'une différenciation sociale des parcours migratoires, la seule comparaison entre deux cas nationaux ne semblait pas suffisante. Il convenait de faire varier au maximum les parcours de vie de personnes ayant émigré à des périodes différentes (1951 à 2015), ayant vécu plus ou moins longtemps à l'étranger (1 à 60 années), en France principalement, mais pas exclusivement, et possédant des propriétés sociales contrastées (sexe, âge, position dans la famille, niveau de diplôme, profession, milieu social d'origine). Cette comparaison multidimensionnelle s'appuie sur un matériau sociologique de plus de 200 entretiens semi-direc-

tifs répétés, menés en français auprès d'émigré·e·s, d'émigré·e·s de retour et de leurs proches, et assortis d'observations dans un cadre familial dans un tiers des cas.

Comparer des parcours de migrant·e·s originaires de milieux sociaux variés peut sembler ne pas faire sens. L'analyse de l'intégration des immigré·e·s africain·e·s populaires et l'étude des circulations des élites des Suds, temporairement mobiles, sont d'ailleurs habituellement cloisonnées. Pourtant, en pensant ensemble les parcours de toutes et tous ces émigré·e·s, on observe chez les un·e·s comme chez les autres les mêmes désirs d'une émigration transitoire, source d'un repositionnement social envisagé dans le pays d'origine, mais aussi les mêmes expériences d'assignation identitaire vécues à l'étranger. La comparaison des retours refusés, différés, préparés et réalisés dévoile les inégalités à l'œuvre dans ces mobilités qui s'avèrent socialement très sélectives. Enfin, l'analyse des usages du capital social dans l'émergence des aspirations au retour, aussi bien que dans leur mise en œuvre, éclaire les logiques de classe et de genre qui divisent le groupe apparemment homogène des immigré·e·s, tout en démontrant que les formes de ces imbrications de capitaux construisent les trajectoires contrastées empruntées lors des retours.

Une socialisation par l'exemple : l'entourage forge des dispositions à envisager le retour

La majorité de celles et ceux qui mettent à distance la possibilité d'un retour, même à très long terme, a pour point commun de ne pas avoir été confrontée à des réinstallations dans son entourage proche. Pour revenir, il faut avant tout être disposé à revenir. Une disposition n'étant pas ici une compétence ou une capacité à revenir, qui seront analysées par la suite, mais bien une situation dans

25. L'anthropologue George Gmelch a très tôt prôné la mise en relation systématique des migrants de retour et de « leurs compatriotes restés derrière », voir George Gmelch, "Return migration", *Annual Review of Anthropology*, 9, 1980, p. 135-159 et en particulier p. 142.

26. Hugo Bréant, « Les chemins internationaux de la mobilité sociale. Expériences de mobilité et d'immobilité sociales dans les parcours migratoires comparés d'émigrés

comoriens et togolais », thèse de doctorat en science politique, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.

27. Il est à noter que Mayotte (quatrième île de l'archipel des Comores, restée française en 1975) n'a supplanté la métropole comme première destination des émigré·e·s comorien·e·s qu'à la toute fin des années 1990.

28. Pierre Bourdieu, « Stratégies de repro-

duction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 105, 1994, p. 3-12.

29. D'après Campus France, en 2013-2014, 5,6 % des étudiant·e·s togolais·e·s et 66,6 % des étudiant·e·s comorien·e·s partaient poursuivre leur cursus à l'étranger.

30. Nos résultats diffèrent ici des enquêtes par questionnaires de l'Insee, qui indiquent que « la plus grande partie des immigrés »

reste attachée à leur pays d'origine, sans y envisager de retour. Voir Frédérique Housseaux et Chloé Tavan, « Quels liens aujourd'hui entre l'emploi et l'intégration pour les populations issues de l'immigration ? », *Revue économique*, 56(2), 2005, p. 423-446.

31. Nancy Green, « Les Juifs étrangers à Paris », in André Kaspi et Antoine Marès (dir.), *Le Paris des étrangers*, Paris, Imprimerie nationale, 1989, p. 105-118.

laquelle il existe « penchant, inclination, propension, tendance » à agir de telle ou telle manière³², qui se forge au fil de socialisations continues. Les perceptions individuelles s'apprennent à la fois « par effet diffus », quand les histoires familiales offrent aux émigré·e·s des exemples dont elles et ils peuvent s'imprégner, mais aussi « par inculcation symbolique ou idéologique de croyances », quand les entourages les incitent à rentrer, ou au contraire les en dissuadent³³. Si les socialisations en train de se faire n'ont pu être observées, les produits de ces socialisations à la migration de retour, saisis par les récits de vie, soulignent que les enquêté·e·s ont été familiarisé·e·s à l'idée que le projet de retour va de soi, même si toutes et tous n'en ont pas la même perception. Les réinstallations ne sont envisagées par les émigré·e·s, et encouragées par les proches, qu'à la condition qu'elles permettent d'accéder à une mobilité sociale ascendante. Dès lors, deux pôles idéal-typiques s'opposent dans la fabrique des réinstallations, entre des milieux populaires qui encouragent largement à différer les retours, et des classes supérieures qui incitent fortement à des réinstallations rapides.

Incarner son rôle à distance et différer le retour dans les familles populaires

À la suite d'Olivier Schwartz, nous considérons que les familles populaires sont caractérisées par trois éléments : « petitesse du statut professionnel ou social, étroitesse des ressources économiques – sans que cela signifie nécessairement précarité –, éloignement par rapport au capital culturel³⁴ ». Au-delà des considérations économiques, qui placent les agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, petits commerçants urbains, artisans, ouvrier·ère·s et employé·e·s non qualifié·e·s au premier rang de cette définition, nous y ajoutons également les conditions d'habitat et la faible scolarisation, ou plutôt le difficile accès à des formes de scolarisations privées socialement valorisées. Ces faibles ressources de départ complexifient, pour les individus appartenant à ces familles populaires, l'insertion professionnelle en France, qui reste souvent

marginale³⁵. Beaucoup d'enquêté·e·s ont ainsi subi des périodes de chômage ou d'inactivité de longue durée³⁶. Pourtant, dans les familles populaires enquêtées, et cela s'observe d'autant plus quand les individus possèdent peu de ressources scolaires et culturelles, l'expérience de la migration est en grande partie perçue comme une opportunité d'accès à des ressources économiques. Les liens affectifs, entretenus par des appels réguliers ou par des séjours en vacances, s'accompagnent de rôles sociaux attendus des émigré·e·s, c'est-à-dire d'un ensemble d'attentes de comportements routiniers³⁷. Ces émigré·e·s aux positions sociales modestes en immigration sont encouragé·e·s, plus ou moins tacitement dans le cadre familial, et très explicitement dans les éventuelles sociabilités associatives, à prendre soin de leurs proches, et à assurer l'amélioration de leurs conditions de vie en étant tout à la fois des pourvoyeurs de ressources, des bâtisseurs, des développeurs à l'initiative de projets associatifs et commerciaux à distance et des passeurs, appuyant l'émigration future de membres de leur famille.

Au regard de ces responsabilités collectives à assumer, les possibilités d'un retour sont peu évoquées au sein du cercle familial. Scolarisé aux Comores, Silih H. est arrivé à Marseille en 1982, à l'âge de dix ans, pour rejoindre son père émigré, qui travaillait comme gardien au port autonome de Marseille, sa belle-mère et leurs trois enfants. Au fil de son parcours en France, il a constamment cherché à articuler son désir de devenir écrivain et les encouragements de son père à suivre des formations professionnelles « calculées en fonction des besoins du pays [d'origine] ». Il a obtenu un baccalauréat en techniques administratives, s'est inscrit en faculté de lettres, avant de préférer un IUT de marketing, puis de se spécialiser dans la vente en grandes surfaces, en effectuant six mois de stage à La Réunion. Dans les années 1990, après la publication de son premier roman, il a abandonné cette voie, est devenu animateur social et a multiplié

les activités associatives, lui permettant tout de même de mettre en œuvre des projets dans l'archipel des Comores. Silih pensait ainsi se rapprocher progressivement de sa ville d'origine, et contenter son père qui est « dans l'espoir que je vais rentrer ». Quelques semaines après ce premier entretien à Marseille, j'interroge Amin H., le père de Silih, revenu vivre aux Comores au moment de sa retraite. En ayant à l'esprit ces encouragements chaleureux, j'évoque les projets de son fils. Depuis les Comores, Amin se montre un moins fervent partisan du retour de Silih que ce dernier ne le laissait entendre : « Ici y'a pas une entreprise, y'a rien. On vit, grâce à la diaspora ! Quelqu'un qui a un enfant qui est parti en France, il mange à cause de son fils qui est là-bas. [...] Si je dis à Silih de rentrer, moi comment je vais vivre ? Parce que j'attends que Silih il m'envoie 20 euros. Et bah je dis qu'il faut qu'il reste là-bas ! » Après son retour, Amin est devenu maire de sa ville, mais il ne vit qu'avec les 300 000 francs comoriens de sa pension de retraite (609 euros). Au cours de l'entretien, il insiste sur l'importance des envois monétaires de ses enfants en montrant un sac plastique rempli de ses médicaments en disant : « Là, tu as 25 000 francs ! » (50 euros). À travers cet exemple, on comprend qu'en bas de l'échelle sociale, rares sont les proches qui incitent leur parent émigré à revenir auprès d'eux. Tant que les projets de retour restent relativement abstraits, que les émigré·e·s populaires y font allusion en des termes lointains, les familles peuvent se montrer relativement enthousiastes. Mais l'évocation concrète de la possible mise en œuvre du retour suscite des réticences. Les proches peuvent même tenter de tempérer cet empressement, en évoquant les difficultés de la vie sur place, en racontant des expériences avortées ou des projets abandonnés. Durant l'entretien, Amin H. insiste sur l'exemple d'une jeune émigrée de sa ville, qui a voulu assurer des revenus à sa mère en créant une station-service, mais s'est fait « arnaquer » en gérant le projet à distance et a perdu plusieurs

32. Bernard Lahire, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan/Vuef, 2002, p. 24.

33. *Ibid.*, p. 7-24.

34. Olivier Schwartz, « Peut-on parler

des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 2011.

35. Mahamet Timera, *Les Sorinké en France. D'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala, 1996.

36. D'après les données de recensement de l'Insee en 2006, alors que le taux de chômage s'établissait à 8,8 % de la population française, 14,9 % des immigré·e·s togolais·e·s et 20,2 % des immigré·e·s

comorien·ne·s étaient au chômage.

37. Hugo Bréant, « Migrations et flux monétaires : quand ceux qui restent financent celui qui part », *Autrepart*, 67-68, 2013, p. 31-52.



CHÉZANI, Grande Comore, 2012.

dizaines de milliers d'euros. C'est en se fondant sur ce récit qu'Amin a finalement dissuadé son fils Silih de mener à bien un projet entrepreneurial qui lui tenait à cœur.

Dans ces catégories sociales, les dispositions au retour s'avèrent relativement homogènes. La réinstallation durable demeure le modèle d'un parcours migratoire réussi³⁸, mais ce retour s'ajuste généralement au gré des devoirs familiaux et des aspirations économiques collectives. Dans les familles récemment engagées dans la mobilité internationale, pour lesquelles les attentes migratoires sont les plus fortes, les émigré·e·s ne sont autorisé·e·s par leurs proches et ne s'autorisent à revenir que lorsqu'une relative promotion sociale a pu être assurée à leur famille. Mais dans les familles populaires anciennement dispersées, les grands-parents et les parents sont plus souvent revenus au terme de la carrière professionnelle menée en immigration. Ces socialisations par l'exemple forgent une inclination à n'envisager sereinement le retour qu'au moment de la retraite. « Si j'ai ma retraite, je rentre », « À la retraite, je reste pas là-bas [en France]... pour faire quoi ? », « Quand je suis à la retraite, je fais même pas un jour de plus en France », affirment ainsi à l'unisson les enfants de familles rurales aux situations modestes en France.

Acquérir des ressources à l'étranger pour se réinstaller rapidement dans les familles bourgeoises

À l'inverse des milieux populaires, les membres des catégories supérieures ont tendance à cumuler le prestige des emplois occupés, l'importance des revenus économiques et du patrimoine accumulés, et la distinction qu'offre un accès courant aux ressources scolaires et culturelles, mais aussi aux infrastructures de santé et aux pratiques de mobilités³⁹. Chez les émigré·e·s issu·e·s de ces familles bourgeoises, les récits de la vie en migration n'évoquent jamais ces attentes collectives localisées. Ce sont au contraire les pratiques individuelles de circulation, les attaches transnationales ou les valeurs

cosmopolites qui sont placées au centre des propos. Plutôt que le signe d'un individualisme des élites globalisées⁴⁰, ces mises en récit semblent davantage révéler que l'émigration est vécue comme une parenthèse loin de la tutelle de l'autorité parentale. En effet, « l'individualisme théorique » prôné dans les entretiens masque « un collectivisme pratique » très prégnant⁴¹. Les expériences migratoires élitaires sont matériellement encadrées et symboliquement contrôlées par les parents.

De génération en génération, la mobilité internationale est très pratiquée, et est généralement associée à la période des études. Tété B., notaire togolais de 48 ans, fils d'un employé de l'administration coloniale devenu député, a étudié à Poitiers avant de se réinstaller à Lomé en 1998. Au début de l'entretien, il synthétise son parcours en une phrase lapidaire : « Parti en 78, études secondaires à partir de la seconde, université, notariat, retour. » Puis, il précise qu'il y a « un temps pour les études, un temps pour le travail. Le travail, c'est l'Afrique ». Dans ces familles, le rapport au retour est là encore constitutif du départ, et la réinstallation « s'inscrit pleinement dans le prolongement de [la] trajectoire migratoire⁴² », sans que les aspirations initiales soient beaucoup transformées au cours des parcours individuels.

S'il est rare d'observer « un habitus familial cohérent, producteur de dispositions générales entièrement orientées vers les mêmes directions⁴³ », devant la récurrence des mobilités pratiquées dans l'entourage et des incitations explicites, les enfants de ces familles aisées sont pourtant très tôt disposés à croire en la nécessité impérieuse du retour. Les différentes expériences concrètes de réinstallation vécues par les parents, puis par les aîné·e·s, participent à rendre le retour bien plus familier que dans les milieux populaires. Ces premières dispositions sont réactivées par les incitations des pairs, qu'il s'agisse des ancien·e·s camarades de promotion ou des ami·e·s revenu·e·s s'installer. D'après Didier D., émigré de retour togolais de 37 ans, fondateur

d'une troupe de théâtre, qui a travaillé en France entre 2003 et 2006 avant de revenir gérer la société d'import-export créée par certains de ses amis, c'est lui qui a convaincu son ami Lonlongo T. de suivre le même chemin. Lonlongo a étudié à Dakar puis en France, où il est devenu ingénieur. Ses deux parents médecins, et particulièrement sa mère, l'ont longtemps incité à revenir travailler à Lomé, mais ce sont les discussions avec Didier sur l'environnement professionnel et commercial togolais qui l'ont définitivement conforté dans sa décision de revenir, à l'âge de 28 ans.

En haut de l'échelle sociale, les enquêté·e·s croient dans les vertus de l'international, en partie parce que la mobilité internationale est investie comme un moyen de parvenir à assurer le maintien d'une position sociale dominante. L'émigration n'est en effet considérée comme une expérience sociale valorisante qu'à la condition qu'elle mène à des études couronnées de succès, dans des établissements prestigieux, délivrant des diplômes susceptibles d'être valorisés au retour. Quand la perspective d'un retour différé n'est pas verbalement découragée, ces réinstallations sont en pratique imposées par des menaces d'arrêt des soutiens financiers aux enfants émigré·e·s.

Rapports genrés au retour et engagements distincts dans la réinstallation

Dans notre enquête, les aspirations au retour des émigré·e·s apparaissent légèrement moindres chez les femmes, sans être marquées (78 % des émigrés, contre 73 % des enquêtées). Mais la part des femmes parmi les émigré·e·s enquêté·e·s est de 33 %, et chute à 19 % chez les émigré·e·s de retour. Beaucoup d'hommes enquêtés ont indiqué que les femmes émigrées rentrent moins que leurs homologues masculins, parce qu'elles seraient d'après eux plus prompts à rompre leurs liens avec le pays d'origine, à s'intégrer en France, et ne voudraient pas laisser leurs enfants seul·e·s à l'étranger.

38. Giulia Sinatti, "Mobile transmigrants' or 'unsettled returnees'? Myth of return and permanent resettlement among Senegalese migrants", *Population, Space and Place*, 17(2), 2011, p. 153-166.

39. Michel Lesourd, « Mondialisation et nouvelle mobilité des élites africaines. La mobilité bourgeoise au Sud », *EchoGéo*, 20, 2012, p. 1-15.

40. France Bourgoïn, « Des individualistes

globaux : ruptures et discontinuités dans les familles d'élites africaines transnationales », *Autrepart*, 57-58, 2011, p. 299-314.

41. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris,

La Découverte, 2007, p. 102-103.

42. J.-C. Dumont et G. Spielvogel, art. cit.

43. Bernard Lahire, *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Seuil, 2012, p. 41.

Plus qu'une absence de retour engagé par les femmes, l'observation des processus de préparation des réinstallations révèle plutôt que ce sont souvent les hommes qui rentrent en premier, « en éclaireur », selon l'expression employée par plusieurs enquêtés. L'enquête a montré que 11 émigrés étaient rentrés avant leur compagne émigrée et que quatre couples envisageaient cette modalité d'organisation pour leur future réinstallation. En ne revenant pas en même temps, les deux membres d'un couple minimisent les risques liés à un retour qui ne permettrait pas d'obtenir une situation professionnelle aussi confortable qu'escomptée. Dans tous ces cas, les femmes sont restées habiter dans le logement du couple et ont conservé leur emploi en France, ce qui permettait d'assurer des revenus suffisants pour prendre en charge les enfants, si les hommes ne parvenaient pas à envoyer de l'argent depuis le pays d'origine. Cela permet également aux maris de revenir en France si leur projet professionnel échoue. En cas de réussite, au contraire, les femmes et les enfants peuvent rentrer à leur tour. Comme cela peut s'observer en France, les couples confrontés à des mobilités résidentielles pour des raisons professionnelles procèdent à des arbitrages entre logiques familiale et professionnelle. Bien souvent, c'est l'homme qui se trouve « conforté dans son rôle de "pourvoyeur principal de ressources" ». Mettre en place un projet de migration de retour échelonné dans le temps atteste également « d'une implication différenciée des femmes et des hommes sur le marché du travail et dans les responsabilités domestiques et éducatives⁴⁴ ». Cependant, contrairement à ce qui s'observe en France, ce sont ici les hommes qui s'inscrivent dans des pratiques de mobilité qui leur permettent de concilier la préparation du retour dans le pays d'origine et le maintien de leur vie familiale en France, en effectuant des allers-retours fréquents.

Il reste d'autant plus difficile de généraliser ces interprétations autour de la présence d'« attitudes sexuées » face aux projets de retour⁴⁵ que l'articulation entre les rapports sociaux de genre et de classe s'avère ici particulièrement éclairante. Dans les milieux populaires, la division sexuée des rôles familiaux laisse aux femmes une place secondaire dans la division collective du travail au sein des familles transnationales⁴⁶. Les femmes se voient donc assigner des rôles domestiques et subissent plus souvent que les hommes des périodes de chômage ou de sous-emploi⁴⁷, ce qui tend d'autant plus à différer leurs retours. Dans les catégories supérieures, en revanche, les incitations au retour s'opèrent indistinctement, qu'il s'agisse des fils ou des filles. Ainsi, Roukaya O., cheffe d'entreprise de 28 ans, a été encouragée par sa sœur, commerçante entre les Comores et la Tanzanie, et par leur mère, ancienne cadre d'une organisation de coopération internationale, toutes deux revenues de France, à quitter la région parisienne pour revenir s'installer à Moroni, la capitale des Comores : « Elles m'ont dit : écoute, viens, tente ta chance et tu verras. » Depuis son retour en 2010, son expérience sert d'exemple à ses tantes, qui cherchent également à faire revenir les cousines de Roukaya aux Comores, et leur disent régulièrement : « Rentrez, vous voyez, votre cousine, elle a réussi ! »

Une socialisation par la pratique : le soutien familial favorise la mise en œuvre du retour

Dans les deux pays, seul·e·s les émigré·e·s susceptibles d'améliorer leur position sociale initiale sont incité·e·s à revenir. Selon les positions sociales d'origine et les conditions de vie en immigration, l'expérience d'une ascension sociale au retour passe par la combinaison de différentes situations : un statut professionnel plus valorisant (avoir plus de responsabilités,

être son propre employeur), en opposition au déclassement vécu en France⁴⁸ ; l'acquisition de sa propre maison, de son propre véhicule, voire l'embauche d'un gardien ou d'une femme de ménage ; des pratiques de loisirs et de mobilités régulières ; le sentiment d'utilité sociale et de reconnaissance familiale ; ou encore l'obtention d'un cadre de vie jugé plus calme. Plus que des conceptions nationales de la promotion sociale, « la pluralité des styles de réussite » valorisés s'inscrit dans les trajectoires sociales individuelles et familiales des enquêtés⁴⁹.

Les incitations familiales au retour, inégalement réparties dans l'espace social, constituent un puissant moteur d'engagement sur la voie du retour, mais ne sauraient expliquer à elles seules les réinstallations effectives, qui restent avant tout déterminées par les ressources dont disposent les émigré·e·s. Comme l'indiquent deux enquêtés togolais, revenus s'installer dans leur pays d'origine : « On ne quitte pas un exil de 25 ans en un coup... On fait pas couché, debout. Il faut s'asseoir entre-deux », et : « Ce genre de risque, tu ne peux le prendre que quand tu sais où t'accrocher. » Dans cette perspective, le capital social fait converger des dispositions latentes et cristallise des ressources multiformes qui sont mises à disposition des émigré·e·s. Le capital social socialise les individus « par entraînement⁵⁰ », c'est-à-dire par la mobilisation des liens sociaux du groupe et la concrétisation d'une pratique directe de la mobilité.

Une réinstallation qui se prépare à long terme

Pour pouvoir se réinstaller dans des conditions jugées satisfaisantes, les émigré·e·s doivent prendre le temps de préparer leur retour⁵¹. L'emploi devient alors « la première des préoccupations » et « la condition indispensable »

44. Estelle Bonnet et Beate Collet, « Les familles face à la mobilité pour raisons professionnelles : des logiques de genre bien différenciées », *Recherches familiales*, 6, 2009, p. 55-66 et en particulier p. 62 et 65.
45. Cris Beauchemin, Catherine Borrel et Corinne Régnaud, « Hommes et femmes en migration : vers un rapprochement des profils et des trajectoires », in Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité*

des populations en France, Paris, Éd. de l'Ined, 2016, p. 78 ; Marie-Laurence Flahaux, *Retourner au Sénégal et en RD Congo. Choix et contraintes au cœur des trajectoires de vie des migrants*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2014, p. 147.

46. Monica Boyd, "Family and personal networks in international migration: recent developments and new agendas", *International Migration Review*, 23(3), 1989, p. 638-670.

47. En 2006, d'après les données de l'Insee, hormis dans le cas des immigré·e·s togolais·e·s, où la différence est peu marquée, les femmes sont presque deux fois plus touchées que les hommes par le chômage chez les immigré·e·s comorien·ne·s et chez les étranger·ère·s comorien·ne·s et togolais·e·s.

48. Parmi les émigré·e·s de retour enquêtés·e·s, 37 % étaient ouvrier·ère·s, employé·e·s ou exerçaient des professions

intermédiaires. Après la réinstallation, cette proportion chute à 13 %.

49. B. Lahire, *Tableaux de familles...*, op. cit., p. 47.

50. B. Lahire, *Portraits sociologiques...*, op. cit.

51. Jean-Pierre Cassarino, "Theorising return migration: the conceptual approach to return migrants revisited", *International Journal on Multicultural Societies*, 6(2), 2004, p. 253-279.



KPALIMÉ, Togo, 2010.

à la réussite du retour⁵². Dans la perspective d'un retour organisé avant la retraite, chacun met en avant l'impératif d'avoir un objectif professionnel précis, sous peine de rentrer « pour rester là et rien faire » et « être un autre pauvre ». Pour autant, il n'est pas nécessaire de trouver un poste équivalent à celui qui était occupé en immigration, et qui offre les mêmes garanties salariales. Au gré des possibilités effectivement accessibles, aucune réorientation professionnelle n'est exclue. L'objectif reste d'obtenir une situation professionnelle stable, capable de fournir des revenus réguliers, et de produire le sentiment d'accéder à une relative amélioration des conditions de vie.

À ces réflexions autour de l'horizon professionnel s'ajoute la nécessité de prévoir un point de chute résidentiel. L'essentiel des activités étant concentré dans la capitale, il apparaît nécessaire de privilégier ce pôle d'activités économiques à son éventuelle ville d'origine. Pour beaucoup d'enquêté·e·s, disposer de son propre logement, isolé de sa famille, est au départ considéré comme une condition préalable au retour. Mais les situations immobilières vécues varient considérablement d'une catégorie sociale à l'autre. Dans les milieux populaires, les investissements immobiliers collectifs à distance font pleinement partie des attentes familiales liées au rôle de l'émigré·e⁵³, et l'investissement dans un logement personnel n'est pas prioritaire. Pour des émigré·e·s qui ne sont pas originaires de la capitale et dont la famille vit dans une ville qui en est éloignée, se réinstaller implique selon les cas d'avoir acheté un terrain et/ou fait construire une maison, ce qui s'avère particulièrement coûteux. Dans les milieux sociaux plus favorisés, les possessions patrimoniales familiales peuvent être plus importantes, et sont plus souvent concentrées dans les grandes villes, ce qui rend la question résidentielle moins sensible. Toutefois, pour beaucoup d'enquêté·e·s issu·e·s des fractions basses des catégories

supérieures, il a été nécessaire d'ajuster les ambitions personnelles et les possibilités matérielles, à l'image de Carole A., émigrée de retour togolaise de 40 ans, fille d'une directrice d'internat béninoise et d'un journaliste togolais, qui rêvait d'une « maison avec une cour et un chien » après avoir quitté son appartement parisien, et s'est un temps contentée de vivre au premier étage de la maison de ses beaux-parents à Lomé.

Un retour socialement sélectif

Dans les deux pays, les migrations de retour n'étant pas encadrées par des structures étatiques ou associatives, les émigré·e·s doivent compter sur leurs ressources propres. Les émigré·e·s issu·e·s des familles les plus modestes considèrent que les postes d'employés et de cadres ne sont pas attribués au mérite, mais en fonction de liens de parenté, d'affinités ou d'alliances, forgées sur des critères politiques et/ou ethniques. Ils et elles s'engagent alors dans la seule voie qui leur paraît accessible, celle du travail indépendant (22 % des enquêté·e·s sont devenu·e·s commerçant·e·s ou chef·e·s d'entreprise). Aux coûts des investissements résidentiels s'ajoute la mobilisation des fonds nécessaires à la création d'une entreprise, à la location ou à l'achat d'un local et de matériel. Les sommes évoquées vont de quelques milliers d'euros pour les émigré·e·s les plus modestes, qui projettent d'acheter un taxi ou d'ouvrir une petite épicerie, à plusieurs dizaines de milliers d'euros pour des projets de plus grande envergure. Quand les familles ont des revenus plus modestes et que les emplois en France ne garantissent pas des revenus importants, les investissements se font sur un temps plus long.

Même si le haut niveau de diplôme ne semble pas renforcer les chances de retour⁵⁴, celles et ceux qui rentrent sont majoritairement diplômé·e·s du supérieur. Dans notre cas, les émigré·e·s de retour sont ainsi un peu plus diplômé·e·s que les émigré·e·s :

68 % contre 47 % pour les Comores ; 97 % contre 83 % pour le Togo⁵⁵. La possession de diplômes étrangers demeure en effet une ressource essentielle pour s'assurer une promotion professionnelle dans les trajectoires de celles et ceux qui essaient d'obtenir des postes de cadres. Au retour, 17 % des enquêté·e·s sont devenu·e·s fonctionnaires. Seul·e·s celles et ceux qui sont issu·e·s de familles ayant travaillé dans la fonction publique l'envisagent en priorité, d'autant que sous la pression des politiques d'ajustements structurels, le secteur public a été réduit à sa portion congrue dans les deux pays. L'enquête révèle une tendance générale à déprécier la fonction publique, perçue comme une source d'emplois ennuyeux, mal rémunérés, largement payés en retard, et n'offrant aucune évolution rapide de carrière. Les enquêté·e·s deviennent plutôt cadres du secteur privé (22 %) ou exercent des professions libérales (13 %), même si toutes et tous ne peuvent pas y prétendre. En effet, aux Comores et au Togo, les entreprises privées nationales et internationales qui recrutent le plus se concentrent dans certains domaines du secteur tertiaire (banque et finances, assurances, audit, comptabilité, communication, ressources humaines). Ici, être mis en relation avec des employeurs et disposer de recommandations n'est crucial qu'à la condition que les émigré·e·s puissent faire valoir des diplômes reconnus, qu'ils aient été obtenus dans des établissements français, et de plus en plus anglo-saxons, c'est-à-dire dans les destinations aujourd'hui les plus valorisées par les milieux élitaires. L'émigration pour études n'étant plus réservée aux bourgeoisies africaines, la concurrence s'intensifie entre ces émigré·e·s de retour. La reconnaissance du diplôme peut donc constituer un argument déterminant au moment de l'embauche, comme l'a vécu Carla A., émigrée de 28 ans, revenue s'installer à Lomé en 2009. Après avoir suivi des études de commerce dans une école privée à Lomé, prolongées

52. Augustin Barbara, « Le problématique "retour" des couples mixtes », *Hommes & migrations*, 1236, 2002, p. 26-28 et en particulier p. 27.

53. Hugo Bréant, « (Im)mobilité internationale : les inégalités au sein des catégories populaires face à la migration », *Lien social et Politiques*, 74, 2015, p. 37-56.

54. Jean-Pierre Cassarino (dir.), *Migrants de retour au Maghreb. Réintégration et enjeux de développement. Rapport général*, San Domenico di Fiesole, European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, 2007, p. 70 ; M.-L. Flahaux, *Retour au Sénégal et en RD Congo...*, op. cit., p. 178.

55. Parmi la population enquêtée, 4 % n'ont pas été scolarisé·e·s, 26 % n'ont connu que l'école élémentaire, 16 % ont poursuivi dans l'enseignement secondaire et 53 % ont fait des études supérieures. 54 % des enquêté·e·s comorien·ne·s ont au maximum un niveau baccalauréat, et les formations professionnelles sont surreprésentées. Dans

le cas togolais, les diplômé·e·s du supérieur sont largement majoritaires (83 %), ce qui constitue une spécificité par rapport aux profils généraux des migrations ouest-africaines et maghrébines. Voir Jeni Klugman (dir.), *Rapport mondial sur le développement humain. Lever les barrières : mobilité et développement humains*, New York, PNUD, 2009.

par une licence dans un institut privé à Amiens puis par une année d'alternance dans une école privée à Paris, Carla a obtenu un master en gestion des bases de données dans une université parisienne. Ses employeurs, et notamment le directeur de l'entreprise qui a lui-même étudié au Canada, lui ont fait savoir qu'ils appréciaient particulièrement son cursus étudiant et professionnalisant réalisé en France. Le capital social ne donne pas seulement accès aux ressources d'autrui⁵⁶, mais favorise la conversion de ressources économiques et scolaires en ressources professionnelles.

Revenir et obtenir une situation professionnelle qui puisse satisfaire à la fois ses aspirations personnelles et les attentes de sa famille nécessite de posséder d'importantes ressources, ce qui rend les migrations de retour particulièrement sélectives. En 1980, l'anthropologue George Gmelch avançait que les émigré·e·s de retour étaient souvent dans des positions sociales d'entre-deux dans leur pays d'accueil, car elles et ils n'avaient ni subi de grands échecs, ni connu de grandes réussites⁵⁷. Notre enquête montre que les émigré·e·s peuvent s'installer en France et y connaître une trajectoire socialement ascendante, en obtenant des diplômes valorisés, en exerçant un emploi stable et bien rémunéré, en devenant propriétaires, en se mariant et en ayant des enfants, et éventuellement en acquérant la nationalité française, tout en continuant à envisager un possible retour. Paradoxalement, l'intégration professionnelle en France peut même être considérée comme une condition effectivement essentielle à la mise en pratique des aspirations au retour. L'observation des activités exercées par les 63 émigré·e·s de retour avant leur réinstallation montre d'ailleurs que les enquêté·e·s qui avaient des situations professionnelles instables ou peu rémunératrices en immigration sont moins nombreux·ses à s'être engagé·e·s dans la migration de retour (13 % d'employé·e·s, 5 % d'ouvrier·ère·s, 3 % de personnes sans activité professionnelle). À cet égard,

les cas des deux pays sont contrastés. Les catégories socio-professionnelles basses ou médianes occupées en France sont surreprésentées dans le cas des enquêté·e·s comorien·ne·s (66 % sont ouvrier·ère·s, employé·e·s ou exercent des professions intermédiaires), là où les emplois plus favorisés sont surreprésentés dans le cas du Togo (69 % sont artisan·e·s, commerçant·e·s et chef·fe·s d'entreprise ou cadres et professions intellectuelles supérieures). Ces données peuvent expliquer la proportion plus importante d'émigré·e·s togolais·e·s qui se préparent au retour au moment de l'enquête (21 % des enquêté·e·s contre 7 % des Comorien·ne·s interrogé·e·s).

La mobilisation du capital social comme moteur de la concrétisation des réinstallations

Le capital social en migration est un « travail d'investissement relationnel dont le principe essentiel d'efficacité est qu'il est masqué comme travail et donc *méconnu* comme capital efficace et utile⁵⁸ ». Pourtant, ce capital joue un rôle prépondérant à ce stade, et participe à l'accélération de la mise en œuvre du retour. Les entourages réactivent des dispositions au retour, mais forgent également les formes variées que prennent les réinstallations professionnelles. La hiérarchisation symbolique des professions envisagées et les choix qui en découlent « ne s'effectuent pas dans l'abstrait, mais en fonction de références concrètes, d'images disponibles du monde social que procure l'environnement familial⁵⁹ ». Ce capital oriente les choix professionnels des émigré·e·s au retour, en les familiarisant avec des expériences plus ou moins réussies et en leur offrant des opportunités concrètes de réinstallation. Les émigré·e·s populaires se trouvent dans une position défavorable. Faute d'une pratique familiale routinière du retour, ils et elles cherchent à s'appuyer sur des ami·e·s ou des parents également mobiles, plus que sur des parents durablement réinstallés qui pourraient mobiliser de solides relations sociales, mettre à disposition un ancrage local anciennement établi

ou même transmettre un « savoir-rentre » acquis au fil des expériences personnelles successives⁶⁰.

De manière générale, les enquêté·e·s ont souligné l'importance des « contacts » et « réseaux » professionnels, tout en évoquant de manière très allusive les soutiens dont elles et ils avaient bénéficié au cours de leur parcours. À la lumière des cas pour lesquels il a été possible d'obtenir des informations précises, c'est grâce à un membre du cercle familial proche ou d'ami·e·s que l'on peut avoir connaissance à distance de l'existence d'offres de postes, que l'on peut faire circuler son *curriculum vitae* auprès d'agences de recrutement, obtenir un entretien d'embauche ou être recommandé à un employeur, obtenir un stage ou un premier contrat à durée déterminée prolongé par la suite. Lucien D., émigré de retour togolais de 30 ans, cadre d'une grande entreprise privée à Lomé, raconte que « c'est pas évident de rentrer, de trouver un boulot... ou tu connais quelqu'un, tu es l'enfant de quelqu'un, on te place, ou tu galères... ». D'abord envoyé en internat en Bretagne, Lucien a été, après son baccalauréat, incité à la fois par son père, homme d'affaires, et sa mère, cadre d'une compagnie aérienne, tous deux anciens étudiants en France, à intégrer une école de commerce à Nice, à étudier deux ans dans un Master of Business Administration (MBA) de l'Université de Florida Tech, et enfin à obtenir un master en finance dans une école « très prisée » de Dakar. Lui-même ne cache pas le rôle essentiel joué par son père, fondateur d'un important établissement financier togolais, à la fois dans l'accélération d'un retour qu'il ne souhaitait pas si précoce et dans la réussite de sa réinstallation à Lomé. En 2006, c'est grâce à l'intervention paternelle qu'il a pu obtenir une formation au sein de l'antenne sénégalaise d'une banque togolaise et des contacts dans de grandes entreprises loméennes, qui lui ont permis d'être très rapidement recruté.

Si la possession d'un capital social solide peut avoir un effet multiplicateur, c'est-à-dire agir « en améliorant le rendement, d'autres formes de capital⁶¹ », ces liens sociaux permettent

56. Nan Lin, « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, 36(4), 1995, p. 685-704.

57. G. Gmelch, art. cit., p. 141-142.

58. Fabien Éloire, « Qui se ressemble

s'assemble ? Homophilie sociale et effet multiplicateur : les mécanismes du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 205, 2014, p. 104-119 et en particulier p. 117.

59. Paul-André Rosental, *Les Sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1999, p. 71.

60. Aurélie Varrel, « "Back to Bangalore" :

étude géographique de la migration de retour des indiens très qualifiés à Bangalore (Inde) », thèse de doctorat en géographie, Poitiers, Université de Poitiers, 2008.

61. F. Éloire, art. cit., p. 104.

également de compenser la petitesse des autres ressources possédées en propre, comme l'illustre l'expérience migratoire vécue par Roukaya O., émigrée de retour comorienne de 28 ans, dont le cas a été évoqué plus haut. Fille d'une cadre comorienne d'une organisation de coopération internationale et née dans une famille de commerçants, Roukaya a été scolarisée dans le meilleur établissement privé de Moroni. Dans le prolongement de son baccalauréat obtenu en 2002, elle s'est inscrite en licence d'histoire à l'Université d'Aix-Marseille. Mais Roukaya a connu un parcours plus difficile qu'elle ne l'envisageait en immigration. Après six mois, elle s'est réorientée et a obtenu un brevet de technicien supérieur (BTS) en gestion des petites et moyennes entreprises. À la fin de ses études, elle s'est mariée avec Amjad. Né à Marseille, descendant d'émigrés comoriens devenus commerçants à Moroni, Amjad était revenu aux Comores pour passer son baccalauréat dans le même établissement que Roukaya, et était reparti en France la même année qu'elle. Après la naissance de leur premier enfant, Roukaya et Amjad ont arrêté leurs études. Elle est devenue hôtesse d'accueil, alors qu'Amjad a effectué des missions informatiques pour plusieurs entreprises. Ils ont eu un deuxième enfant et ont rencontré des difficultés financières de plus en plus grandes. « On s'est dit qu'il valait mieux rentrer aux Comores parce que c'était trop limite la fin du mois, pour joindre les deux bouts. On s'est dit peut-être que le mieux c'est de partir et d'essayer chez nous. Peut-être qu'on aura la chance de réussir », raconte-t-elle. Si Roukaya présente leur retour comme un projet improvisé et réalisé « en un mois » et si Amjad annonce « pour notre cas, on est arrivés complètement à poil, c'est-à-dire qu'on n'avait plus rien », ce retour a été rendu possible par le fait que leurs parents respectifs possèdent une situation sociale confortable aux Comores, qui leur a permis de multiplier les apports tout à la fois matériels, financiers et professionnels nécessaires à une réinstallation sereine. La mère de Roukaya avait déjà construit une

maison pour sa fille à Moroni et avait fourni à Amjad des contacts pour qu'il effectue quelques missions auprès de l'organisation de coopération internationale pour laquelle elle travaille. Ces premiers revenus et les apports de leurs parents leur ont permis de scolariser leurs enfants à l'école française, puis d'emprunter auprès d'une banque et d'investir dans la création d'un restaurant qu'ils gèrent tous les deux depuis 2011. Ces liens familiaux, considérés comme naturels, hérités mais surtout reconstruits au fil de l'expérience migratoire, expliquent peut-être en partie la faible propension des enquêté·e·s à évoquer des appuis extérieurs dans leur parcours.

Enfin, les entretiens menés en parallèle avec Komla T. et Clémentine T., deux émigré·e·s de retour togolais·e·s, soulignent que le capital social assure également un soutien symbolique important, et d'autant plus déterminant qu'il se déploie au sein de la sphère familiale, au gré des liens affectifs. Komla, 40 ans, a étudié en France à partir de 1999, multiplié les emplois précaires pour financer ses études et obtenu le droit d'exercer ses activités notariales au Togo en 2004, où il n'est rentré qu'en 2008. Quand il raconte son parcours, il insiste sur le fait qu'il n'a pas reçu d'aide puisque son père était décédé avant son départ et que sa mère est une sage-femme à la retraite. Son récit est ponctué par des expressions qui le placent au cœur de ses actions (« Tout dépend de moi », « Moi je me définis comme un électron libre »), mais quand il évoque son retour, il reste plus allusif et déclare seulement que « Moi honnêtement j'avais tout pour revenir ». Le lendemain, un entretien est réalisé avec Clémentine, sa sœur aînée, âgée de 42 ans, dont le contact m'a été fourni par une tierce personne et qui ne sait pas que j'ai préalablement rencontré son cadet. Son discours révèle une autre facette du parcours de son frère. Après la nomination de Komla, Clémentine, qui était déjà revenue depuis cinq ans et travaillait comme cadre dans une grande entreprise privée, a particulièrement insisté auprès de son cadet pour qu'il rentre à Lomé. D'après elle, il ne souhaitait pas rentrer car

il était trop ambitieux, ne désirait pas ouvrir un cabinet « trop modeste pour lui » et voulait « un building entier ». Si Clémentine n'a d'abord pas caché son étonnement face aux conditions imposées par son cadet, elle a fini par le convaincre, a plaidé sa cause auprès de leur mère afin qu'une partie de la maison familiale puisse être réaménagée pour accueillir son cabinet notarial et l'a aidé à acheter du mobilier. Elle résume son rôle dans ce retour par ces mots : « Je suis un peu fière qu'il parte pas de zéro [...] c'est un plaisir pour moi de lui avoir débroussaillé le chemin. » Le capital social demeure toujours imbriqué à d'autres formes de capitaux – scolaire (deux masters en France) et économique (patrimoine immobilier, fonds pour la création d'un cabinet) dans ce cas – et donne accès à des ressources multiformes qui s'avèrent cruciales au moment de s'engager concrètement dans la migration de retour : soutien affectif et moral, mise à disposition de relations sociales, investissement matériel collectif dans un projet individuel, etc. Appuis familiaux aux projets d'émigration, conformation aux attentes des proches, soutiens aux réinstallations s'inscrivent dans une économie familiale faite d'un réseau dense de dons et de contre-dons⁶², qui participe à la mobilité sociale inter- et intra-générationnelle du groupe familial. Deux facettes du capital social cohabitent alors dans ces migrations de retour : le capital social est à la fois *individuel*, dans la mesure où l'individu tire « un bénéfice [...] de sa place dans la structure des relations », mais aussi *collectif*, dans la mesure où ce capital est un bien collectif que le groupe partage et renforce par l'établissement d'une forte cohésion » et qui assure son prestige dans la compétition sociale⁶³.

« Dans ce pays, il te faut de la vitamine C et de la vitamine R, et tu es en bonne santé... "C" comme connaissances et "R" comme relations ! » C'est avec ces mots qu'un instituteur rencontré à Lomé résume le fonctionnement du marché du travail togolais. Cette sociologie spontanée, qui condamne régulièrement les « pistons » et fait du clientélisme le point cardinal

62. Le sociologue Alessandro Pizzorno évoque un « capital social de réciprocité, fondé sur des relations d'échange et de coopération entre soi ». Cité par Bruno Cousin et Sébastien Chauvin, « L'économie symbolique du capital social. Notes pour un programme de recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 193,

2012, p. 96-103 et en particulier p. 98. 63. Olivier Godechot et Nicolas Mariot, « Les deux formes du capital social. Structure relationnelle des jurys de thèses et

recrutement en science politique », *Revue française de sociologie*, 45(2), 2004, p. 243-282 et en particulier p. 246.

des réussites sociales, réduit le rôle du capital social à sa dimension strictement utilitariste.

Au terme de notre analyse, nous avons montré que la dimension socialisatrice du capital social est centrale dans l'émergence des migrations de retour d'émigré·e·s africain·e·s. Selon leur entourage familial et amical, les individus ne développent pas la même propension au retour. Le capital social façonne des dispositions individuelles qui font que les un·e·s et les autres, selon leurs propriétés sociales, ne s'engagent pas dans les mêmes réinstallations et ne dessinent pas les mêmes contours à la réalisation de leur retour.

Les relations sociales ne fonctionnent jamais à l'écart des autres ressources possédées par les individus et par leurs proches. Les capitaux économique et culturel font émerger des positions sociales inégales face au retour, mais le capital social vient tour à tour neutraliser ou renforcer ces expériences contrastées. Il n'est donc pas simplement une ressource à disposition des seules « personnes

bien dotées au départ », leur permettant « de mieux se situer dans la compétition sociale⁶⁴ », mais bien un mécanisme qui ne possède ni un rôle univoque, ni un rôle secondaire dans la (re)production des inégalités sociales vécues par les émigré·e·s africain·e·s dans leur pays d'origine. Le capital social forge des destins sociaux différenciés.

Nombre de chercheur·e·s interrogeant le rôle du capital social en migration se sont focalisé·e·s sur l'aspect spécifiquement international de ce « capital migrant⁶⁵ », en étudiant les réseaux migratoires transnationaux, leurs dispersions transfrontalières, les relations sociales tissées hors des réseaux communautaires ou ethniques, les ressources acquises dans différents espaces internationaux et leur plus ou moins grande transférabilité transnationale. Tous ces phénomènes s'observent effectivement dans beaucoup de parcours de mobilité internationale, et ces formes diverses de capitaux sociaux jouent un grand rôle dans l'internationalisation des trajectoires. Mais dans le cas des migrations de retour, il nous semble important de souligner

la force explicative d'un capital social durablement entretenu et très localisé, souvent circonscrit à l'espace social de départ. En effet, pour se réinstaller, les émigré·e·s s'appuient en grande partie sur leur entourage le plus immédiat, constitué principalement des membres de leur famille et de quelques ami·e·s proches. La famille demeure « le lieu principal de l'accumulation et de la transmission » du capital social en migration⁶⁶, et l'enchevêtrement de liens économiques, affectifs ou professionnels rend ce capital social d'autant plus prégnant.

À cette dimension socialisatrice du capital social, il faudrait ajouter une dimension plus subjective, qui renforce elle aussi le poids analytique de l'entourage social. En effet, c'est à l'aune des relations à leurs proches (parents, aîné·e·s et ami·e·s) et des « trajectoires individuelles de ceux qui nous ont précédés ou qui nous accompagnent », que les émigré·e·s jugent leurs propres trajectoires, à la fois migratoires et sociales, et que se construisent les sentiments de réussite ou d'échec d'un parcours personnel⁶⁷.

64. Dominique Méda, « Le capital social : un point de vue critique », *L'économie politique*, 14, 2002, p. 36-45 et en particulier p. 36.

65. Louise Ryan, Umut Erel et Alessio D'Angelo (dir.), *Migrant Capital. Networks, Identities and Strategies*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2015.

66. Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 2002, p. 56.

67. Maurizio Gribaudi, « Stratégies migratoires et mobilité relative entre village et ville », *Population*, 37(6), 1982, p. 1159-1181.